



ATD Quart Monde Wallonie – Bruxelles a.s.b.l.

***La situation des plus pauvres en communauté française
Les actions, projets, politiques mises en place pour
lutter contre la pauvreté en 2009.***

Bernadette Vincent

Collection « Connaissance et engagement »

Cette publication relève de la loi du 30 juin 1994 relative au droit d'auteur.
Cette loi précise entre autres que l'auteur "*dispose du droit au respect de son oeuvre lui permettant de s'opposer à toute modification de celle-ci*" et qu'il a "*le droit de s'opposer à toute déformation, mutilation ou autre modification de cette oeuvre ou à toute autre atteinte à la même oeuvre, préjudiciables à son honneur ou à sa réputation.*"
Elle rappelle que, sauf accord explicite de l'auteur, sont seules autorisées les courtes citations "*effectuées dans un but de critique, de polémique, de revue, d'enseignement, ou dans des travaux scientifiques, conformément aux usages honnêtes de la profession et dans la mesure justifiée par le but poursuivi (...).*"
Les citations visées devront faire mention de la source et du nom de l'auteur."



Publication réalisée avec le soutien de la [Communauté française](#).

Ce document s'adresse au monde associatif, aux citoyens, aux professionnels, à tous ceux qui s'engagent pour le respect de la dignité de chacun et agissent pour que les droits fondamentaux soient effectivement assurés à tous.

**Ce document forme un tout dont chaque élément doit être situé dans son contexte.
Ancrée dans la vie, la connaissance bâtie sur l'engagement et l'action est en construction permanente.
Le travail présenté a pour premier objectif d'alimenter et de soutenir les engagements des uns et des autres, pour faire progresser les droits de l'homme et la lutte contre la misère et l'exclusion.**

Nous avons fait le choix de diffuser largement ce travail non seulement pour faire connaître l'expérience et la pensée des personnes très pauvres (et de ceux qui s'engagent à leurs côtés) mais aussi pour qu'il soutienne et inspire d'autres démarches de connaissance qui renforcent les projets et les combats menés avec eux et à partir d'eux.

Nous vous proposons de découvrir dans notre collection "**Documents de référence**" quelques textes qui situent clairement les enjeux de telles démarches et leurs exigences pour qu'elles servent réellement les plus pauvres et contribuent effectivement à lutter contre la misère et l'exclusion.

La collection "**Connaissance et engagement**" publie des travaux réalisés par des personnes engagées dans la durée aux côtés des personnes et familles très pauvres.

La collection "**Croisement des savoirs et des pratiques**" publie des travaux construits collectivement à partir d'échanges entre des personnes ayant l'expérience vécue de la pauvreté et de l'exclusion sociale, et des personnes d'autres milieux, en mettant en oeuvre les conditions d'un réel croisement tel que décrit dans la « Charte du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale »

La collection "**Nous d'un peuple**" publie des interventions construites collectivement par des personnes ayant l'expérience vécue de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Elles ont été conçues pour engager un échange entre personnes de différents milieux, mais toujours avec des personnes en situation de pauvreté.

La collection "**Regards croisés**" confronte les points de vue de différents acteurs sur une même question, y compris celui de personnes vivant la pauvreté

Sommaire

Résumé.....	4
Politique générale.....	5
Dans le secteur de l'aide sociale.....	6
Concernant l'enseignement.....	6
Question d'emploi.....	6
Et l'habitat ?.....	7
Justice.....	8
Sans-abri.....	8
Santé et pauvreté.....	8
Les vacances : temps de renforcement.....	9
Changer les rapports sociaux.....	9
Conclusions.....	10

Résumé

Quelles actions, politiques, programmes, projets... sont mis en place pour contribuer à la lutte contre la grande pauvreté en 2009 ?

Le Centre de Documentation d'ATD Quart Monde Wallonie – Bruxelles publie des *revues de presse bimestrielles francophones*¹ en sélectionnant des articles selon une grille de lecture liée aux Droits de l'Homme et aux grands domaines de la vie.

Cette analyse présente une **synthèse de ces écrits de presse** sur l'année 2009 à propos des actions et politiques, relevées par les médias, cherchant à répondre à des situations de pauvreté, en s'attardant particulièrement aux faits les plus marquants et à la situation des plus démunis.

¹Revues de Presse disponibles au Centre de Documentation d'ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles, Av. Victor Jacobs, 12 - 1040 Bruxelles.

Politique générale

« Pauvre » ? Le mot peut choquer et créer beaucoup d'émotion. Pour lutter contre la pauvreté, il faut aller au-delà de l'émotion, il faut une politique. Cette politique, ou plutôt ces politiques existent. Les politiques que mènent les associations, les communes, les Régions, les Communautés, le gouvernement fédéral... Toutes ces politiques doivent se compléter. C'est pour cela que le Secrétariat d'Etat à la lutte contre la pauvreté a été créé.

Une mesure constante de la pauvreté... Des chiffres qui mesurent la pauvreté en Belgique, on en trouve un paquet dans le baromètre interfédéral² qui vient d'être élaboré et rendu accessible sur internet, initiative prise par le secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté, Jean-Marc Delizée. *« Pour mieux combattre la pauvreté, il vaut mieux la connaître. Et puis avec ce baromètre qui rend la pauvreté plus visible, j'espère inscrire davantage la problématique dans le débat public. »* Malgré les tentations de le complexifier, le baromètre doit rester clair car il doit aussi être compris par le plus grand nombre ! On verra donc s'il y a moins de pauvreté, si rien ne change ou s'il y a plus de pauvreté.

Dans la même ligne, la Conférence interministérielle compétente en matière de pauvreté, a décidé de transformer le Service de lutte contre la pauvreté en un Centre d'expertise. Il sera chargé de récolter les données et connaissance en matière de pauvreté, d'assurer le suivi de la politique, d'émettre des avis en collaboration avec les scientifiques, les associations et les CPAS³.

Pour en finir avec le déni, l'insécurité et l'exclusion que connaissent les personnes vivant dans la pauvreté, **Amnesty** lance une campagne⁴ de six ans pour qu'il soit tenu compte de chaque personne, que chacun ait son mot à dire et que ceux qui détiennent le pouvoir veillent à ce que tous puissent vivre à l'abri de la peur et du besoin...

En septembre 2009, la **Cnuced** (Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement) lance un cri d'alarme à l'assemblée générale de l'ONU : il sera quasiment impossible de réaliser les « objectifs du Millénaire pour le développement » à l'échéance prévue de 2015. La faute à la crise qui sévit depuis un an et qui mine les échanges commerciaux... Dans ce contexte, l'organisme de l'ONU réclame une hausse de l'aide au développement accordée par les pays riches et un moratoire « temporaire » sur le remboursement de la dette publique des pays pauvres.

A l'Europe, Philippe Courard⁵ veut mettre la Présidence belge au service de la lutte contre la pauvreté des enfants durant l'année 2010 proclamée année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Près d'un enfant sur cinq en Belgique, est exposé à la probabilité de connaître la misère... Suite aux mesures prises par le Plan fédéral de lutte contre la pauvreté, les premiers résultats sont là...

²http://www.mi-is.be/be_fr/02/armoedebarometer/index.html Le baromètre 2009 porte sur des chiffres de 2006 (publiés en 2007). Celui de 2010 sur des chiffres de 2007 (publiés en 2008). Sur Internet, le baromètre 2010 a remplacé celui de 2009.

³ Le Mouvement ATD Quart Monde et le Mouvement LST, soutenus par plusieurs associations, ont réagi à ce projet (qui n'a pas encore été mis en oeuvre du fait de la crise politique fédérale). Ils ont fait part de leur vive inquiétude quant au maintien de concertations où les plus pauvres auraient réellement la parole et à la transformation d'un lieu de dialogue en un lieu d'experts.

⁴<http://www.amnestyinternational.be/doc/article14801.html>

⁵ Ayant succédé à JM Delizée comme Secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté, entre autres.

Dans le secteur de l'aide sociale

Le 1^{er} juin les allocations sociales sont en petit progrès. Le RIS augmente de 2%. Cela ne lui permet toujours pas d'atteindre le seuil de pauvreté mais c'est un nouveau pas en avant pour atteindre cet objectif.

La présidence belge à l'Europe, dit Jean-Marc Delizée, alors Secrétaire d'Etat, se fixe trois objectifs en matière de lutte contre la pauvreté : le relevé du revenu minimum, la lutte contre le sans-abrisme et la lutte contre la pauvreté des enfants, en visant plus particulièrement le phénomène de reproduction de la pauvreté d'une génération à l'autre.

La Ligue des Droits de l'Homme fait le même constat, concernant le RIS, qui doit interpeler les défenseurs des droits humains. D'autant plus que beaucoup de minima issus de la sécurité sociale sont eux aussi en dessous du seuil de pauvreté : les pensions des personnes âgées, les allocations des personnes handicapées...

Les CPAS wallons crient «Basta, ça suffit » : ils ne pourront plus longtemps assurer le dernier filet de protection contre la pauvreté face au nombre de personnes précarisées qui ne cesse d'augmenter...

En août 2009, l'asbl Diogène revendique **l'automatisation des droits sociaux**. En effet ceux-ci sont souvent bloqués pour plusieurs raisons dont le manque d'information, les seuils d'accès trop nombreux et l'interprétation de certains droits comme des faveurs.

Concernant l'enseignement

Près de 1000 nouveaux profs viendront renforcer l'encadrement des 25% d'écoles accueillant les enfants les moins favorisés. Christian Dupont (Ministre de l'Enseignement à la Communauté française en 2009) insiste sur le fait que les écoles seront libres d'utiliser ces ressources complémentaires, acquises pour une période de 5 ans au terme desquels aura lieu une évaluation. Deux difficultés sont à surmonter : la pénurie d'enseignants et le problème des ghettos que sont devenues certaines écoles. Il faut donc travailler en même temps sur la mixité sociale.

Le « décret mixité », lui, continue de susciter beaucoup de réactions et fait couler beaucoup d'encre, mais les plus pauvres restent mal informés et continuent d'avoir peu d'accessibilité aux « meilleures » écoles : quel jeune de Molenbeek ou Saint Josse pourra aller à 'Saint Michel' ? Par contre, beaucoup de jeunes très défavorisés entrent en secondaire en 1^{ère}B, qui débouche généralement sur le professionnel. Que deviendront les jeunes des quartiers défavorisés après 2 ou 3 ans ? Y aura-t-il une évaluation de cela ?

Question d'emploi

La chasse aux chômeurs : depuis 2004, le gouvernement a mis sur pied le « **Plan d'accompagnement et de contrôle de la disponibilité des chômeurs** ». Il y a eu depuis un glissement sévère. « *Cela devient une machine à exclure, à mettre les gens en concurrence, à faire baisser les salaires...* » nous dit l'association 'La Main dans la Main'. Le but n'est pas d'aider les chômeurs à trouver du boulot, mais de les sanctionner pour faire baisser les statistiques. Elle recommande aux chômeurs de se faire accompagner par quelqu'un qui connaît bien la législation pour rencontrer le contrôleur mais aussi de se mobiliser avec les exclus, les bénéficiaires du RIS... pour analyser la situation, interpeller ou manifester.

Un projet de Joëlle Milquet (Ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances en 2009) : les chômeurs de moins de 25 ans devront signer **un contrat de projet professionnel et d'accompagnement intensif et personnalisé**. Réactions vives tant du Collectif 'solidarité contre l'exclusion' que des syndicats qui jugent cette mesure dangereuse : contrat suppose obligations et donc sanctions et exclusions... Mais on pense que le manque de moyens ne permettra pas de mettre ce projet à exécution.

André Antoine (Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation, des Sports à la Région wallonne et à la Communauté française en 2009) veut bousculer **le Forem** : chaque demandeur d'emploi wallon n'aura plus qu'une porte à franchir, celle du Forem qui lui attribuera un coach, une personne qui connaîtra son dossier et qui pourra l'aiguiller utilement vers une formation ou un emploi. On passera ainsi de l'inscription au Forem à un contrat avec un référent. L'inscription est une démarche passive alors que le contrat implique une relation active.

Une entreprise d'économie sociale florissante, « Age d'or Service Bruxelles » est agréée depuis 2005 comme **entreprise d'insertion**. Par le biais de titres-services, un homme d'affaire a engagé plus de 110 personnes peu qualifiées et sans emploi qui fournissent des prestations chez les particuliers et bénéficient d'un contrat à durée indéterminée. « *En ces temps de crise, c'est très important, dit Christophe Gossiaux qui en a la gestion, j'aide des gens à trouver du travail et à se former et je gère une société performante...* »

Et l'habitat ?

On a dénombré 201 interdictions à la location suite à des plaintes de locataires pour insalubrité grave, adressées à l'Inspection régionale du logement en région bruxelloise... Ces plaintes ne cessent de s'accroître, les gens ont de moins en moins peur de se plaindre ! Françoise Dupuis (Secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée du Logement et de l'Urbanisme) rappelle que lorsque l'inspection débouche sur une interdiction à la location, un accompagnement est prévu pour les habitants. Leur relogement est financé par les amendes dressées à l'encontre des propriétaires indéliçats.

Une initiative originale portée par l'association « Woningen 123 Logements » permet à un propriétaire privé ou public **d'offrir des logements à des locataires précarisés** en attendant une rénovation. En attendant la fin des procédures urbanistiques et le début des travaux, soit dans un an et demi au moins, ce sont cinq ménages qui ont pu intégrer la partie encore utilisable du Bâtiment. « *J'ai connu la rue, je passais chez les uns et les autres, j'étais nomade en fait... Maintenant cet appartement me permet de me poser, de penser à de nouveaux projets* » nous dit Carole. Elle ajoute : « *Tous ces logements vides à Bruxelles, c'est un vrai scandale.* »

Pionnière en Europe, la région italienne du Lazio, près de Rome, a voté en 1998 une loi régionale qui légalise toute occupation d'un bâtiment public laissé vacant par son propriétaire. Les habitants coopérateurs assurent la remise en état des logements tandis que le propriétaire (souvent la commune), prend à sa charge la rénovation des parties communes. Des personnes disposant de très faibles revenus retrouvent par ce biais un logement décent. Cette récupération résidentielle se révèle être un maillon nécessaire de la chaîne légitime du logement social !

Depuis sa création en 1988, **Rénovassistance** a pu rassembler des personnes décidées à mettre en commun leurs compétences pour transformer des taudis en logements pour ceux qui en ont le plus besoin. Cette association rénove des immeubles inoccupés ou dégradés pour y créer du logement à finalité sociale. Les locataires sont sélectionnés par l'Agence immobilière sociale « Logement pour

tous » qui perçoit les loyers et maintient le contact par un suivi individuel et des réunions de locataires.

Le 5 octobre, journée mondiale de l'habitat, Solidarités Nouvelles a organisé une manifestation sur le thème : « *Le droit au logement, reconnu légalement, n'est pas encore une réalité pour tout le monde au quotidien.* »

Justice

Dans le cadre du Plan de Lutte contre la Pauvreté, un projet de loi vient d'être décidé afin de **réduire les frais d'huissier** dans le recouvrement des dettes à l'amiable. Dans ce cas, on ne peut plus compter au consommateur des frais en plus de la dette initiale. De fait, certains huissiers réclamaient des frais de mises en demeure, de sommations et autres démarches peu claires... qui avaient un effet boule de neige sur la dette.

Sans-abri.

Les **Infirmiers de Rue** mènent auprès des personnes qui n'ont comme refuge que la rue, un travail de prévention, d'accompagnement psychologique, d'écoute et d'information sur la santé. Leur objectif : permettre par des soins médicaux une amélioration de l'hygiène quotidienne et une orientation vers un mieux être. Ils réalisent que les obstacles sont liés à leur méfiance, leur faiblesse, leur manque de courage ou absence d'informations. Ils souhaitent donc organiser des séances de conscientisation auprès des personnes susceptibles d'être mises en contact dans le cadre de leur travail, avec les sans-abri : infirmiers et assistants sociaux, gardiens de parc, agents de sécurité, éducateurs de rue...

Etre femme et SDF entraîne des difficultés particulières. Un groupe de femmes de Bruxelles ont créé un collectif et ont été entendues au Parlement flamand en décembre 2008. De plus, elles ont conclu un accord avec Charleroi qui lui aussi est sensible à cette problématique. Il est important pour les femmes de se retrouver parfois entre elles.

L'hôtel Mozart ne désemplit pas ! Depuis le mois de janvier, son gérant héberge gratuitement des personnes en difficulté dans la mesure de ses disponibilités. Depuis janvier, pas moins de 3000 nuitées ont été offertes. Si certains ne font que passer, d'autres s'installent plus durablement et tissent des liens avec l'hôtelier qui est fier de pouvoir annoncer que deux familles, présentes depuis le début de l'aventure, viennent d'obtenir un titre de séjour temporaire. « *Aider les gens quand on en a la possibilité, c'est ce qu'il y a de plus gratifiant.* » nous dit Ben, l'hôtelier.

L'eau gratuite au robinet...

L'ASBL Infirmiers de rue réclame une meilleure visibilité de l'eau potable à Bruxelles pour faciliter la vie des personnes sans abri. En collaboration avec la ville de Bruxelles, elle s'est attelée à dresser une carte précise des endroits où trouver les fontaines. Mais elle revendique trois points supplémentaires : l'affichage de ce plan dans les gares et les stations de métro, l'inscription rapide de la potabilité sur les fontaines répertoriées et enfin la disponibilité gratuite de l'eau du robinet dans les restaurants et les bars de la ville.

Santé et pauvreté.

Depuis les années 1995-2000, la population bruxelloise augmente tout en s'appauvrissant. Cette population pauvre pose de graves questions de santé publique. En effet on sait que les inégalités

sociales et les conditions de vie précaires ont une influence considérable sur la santé. On peut s'étonner que ces facteurs de précarisation ne compromettent pas la qualité du 'vivre ensemble' particulièrement dans les quartiers dits sensibles. C'est sans doute dû à la densité du tissu associatif bruxellois, sa capacité d'adaptation et sa créativité. Cette dynamique retisse des liens entre les gens et renforce la cohésion sociale.

Les Médecins du Monde et les associations qui assurent l'Aide Médicale Urgente sont des acteurs actifs de la santé publique. Ils offrent aux sans-abri des consultations gratuites où il s'agit de déceler et soigner les maladies et où la capacité d'écoute est essentielle. L'objectif est d'orienter ces patients vers les structures officielles de soins durables.

Question d'alimentation : les études montrent que lorsqu'on dispose de peu d'argent, la quantité passe avant la qualité de l'alimentation. C'est aussi ce que l'on peut consommer tout de suite et sans préparation parce qu'on n'a pas appris à faire un menu, à établir une liste de courses ou à préparer un repas... un autre obstacle est le coût que l'on peut consacrer à ce poste.

On constate aussi que les campagnes classiques de promotion de la santé touchent peu les personnes précarisées. C'est ce que confirme Régis De Muylder, secrétaire général d'ATD Quart-Monde : « *En milieu défavorisé, la prise de conscience des questions de santé doit davantage partir du vécu des gens. L'approche doit reposer sur des partenariats locaux et être plus communautaire : c'est en s'impliquant dans des activités collectives comme la gestion d'un potager, un restaurant social ou des sorties à vélo, que les habitants d'un quartier peuvent changer leurs habitudes. En même temps on lutte contre l'isolement, ce qui est tout aussi essentiel.* »

Pour le droit à une alimentation décente, le CPAS d'Anderlecht a soutenu la décision d'ouvrir, pour la première fois, **une épicerie sociale**. Une des conditions pour être en bonne ou meilleure santé est de disposer d'une alimentation saine et variée. Chaque famille se rendant à notre épicerie sera suivie... cela permettra d'évaluer l'aide réelle apportée aux familles.

Les vacances : temps de renforcement.

Une initiative associative flamande a permis à 73000 personnes vivant dans la pauvreté de prendre des vacances. Suite à une enquête, on constate que ce moment de recul par rapport au stress de leur vie, rend les bénéficiaires plus aptes à faire face aux réalités. Ils osent aller de l'avant et prendre des initiatives. C'est aussi un temps où ils peuvent resserrer les liens familiaux.

Changer les rapports sociaux

Pour terminer, nous voulons attirer l'attention sur l'importance de la sensibilisation...

Le «Journal de l'alpha» de juin 2009 stigmatise les stéréotypes et les préjugés : « ... *Pour prendre en compte les personnes en situation d'analphabétisation ou d'illettrisme, nous devons tous bousculer nos représentations, nos stéréotypes, modifier nos préjugés...* » et cela ne va pas de soi !

Il nous faudra ramer à contre-courant pour lutter contre cette société qui veut maintenir chacun à sa place et reproduire les inégalités. Nos actions de sensibilisation qui visent à faire changer les regards et les comportements peuvent amener les intervenants sociaux à modifier leurs croyances et leurs attitudes. Mais ce travail n'est cependant pas suffisant. Lutter contre les stéréotypes et les préjugés implique de modifier les rapports sociaux, c'est-à-dire de viser une transformation fondamentale de l'ordre social existant, des relations et rapports de pouvoir entre les groupes.

Conclusions

Une locution wallonne, qui ne date pas d'hier, dit : « *C'est todi les pitits k'o spotche !* » Elle est plus que jamais vraie.

- Les plus pauvres sont rendus responsables de ne pas avoir d'emploi : considérés comme paresseux, il faut les coacher pour accéder à des sous-emplois dérégulés : titres services et autres.
- A l'école, leurs enfants continuent de rester « en échec », car ce ne sont pas des décrets qui feront évoluer les choses mais la façon dont ils seront considérés et les investissements humains et pédagogiques mis en place au sein de l'école (et non pas dans des firmes privées) pour qu'ils réussissent.
- Malgré les initiatives associatives, le déficit en logements – et logements sociaux - ne se résorbe pas, faisant porter aux pauvres le poids de « ne pas pouvoir se poser quelque part » et le regard souvent négatif porté sur les sans-abris.

De plus en plus, la politique de lutte contre la pauvreté devient une gestion des urgences tandis que se succèdent les « plans » et investissements pour préserver les secteurs bancaires et financiers. Et c'est souvent aux associations, aux citoyens qu'est déléguée la pratique concrète de la solidarité.

Éditeur responsable :
Régis De Muylder
Av. Victor Jacobs, 12
1040 – Bruxelles

Année 2010